

**Demande d'admission à l'indigénat communal de
Monsieur Stanislas BLOHORN**

Nom et prénom : BLOHORN Stanislas
Né le : 6 octobre 1982
Nationalité : française
Etat civil : célibataire
Domicile : 2800 Delémont

Membres de la famille compris dans la demande :
Néant

Préavis du Conseil communal :

Le Conseil communal préavise favorablement la présente demande d'admission à l'indigénat communal qui ne pose aucun problème et invite le Conseil de Ville à voter l'arrêté y relatif.

La finance de naturalisation communale prévue est de Fr. 200.-.

Les membres du Conseil de Ville qui le souhaitent peuvent consulter le dossier de requête déposé à la Chancellerie communale.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

La chancelière :

Pierre Kohler

Edith Cuttat Gyger

Delémont, le 2 février 2009